

DEC111345DR07

**portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR 5615 intitulée
Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces**

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et notamment son article 3 ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100021DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à Mme Claudine Schmidt-Lainé, déléguée régionale pour la circonscription Rhône Auvergne notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5615, Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces, dirigée par Monsieur Christian BRYLINSKY ;

Décide

Article 1er : Création

Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR 5615.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 16 membres :

- le directeur de l'unité et le directeur-adjoint, membres de droit

- 9 membres élus :
 - Collège A Chercheurs et Enseignants chercheurs : 11
 - Collège B ITA et ITRF : 4
 - Collège C Doctorants : 1

- 5 membres nommés

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le d juillet yyyy

Pour le Président et par délégation,

La déléguée régionale

Claudine SCHMIDT-LAINE

Délégation régionale

8

Décision de renouvellement d'un conseil de laboratoire

Dec111007dr08

portant renouvellement d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR n°1934 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé », dirigée par M. Vincent BRETAGNOLLE.

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et notamment son article 3 ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° DEC090007DAJ du 15 janvier 2009 nommant M. Patrice SOULLIE délégué régional pour la circonscription Centre Poitou-Charentes à compter du 1^{er} février 2009 notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° DEC030068DR15 du 16 janvier 2003 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR n°1934 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » ;

Vu la décision n° DEC11A001DSI du 04 janvier 2011 portant création et renouvellement des unités propres de recherche ;

Vu les élections du 23 février 2011 ;

Décide

Article 1

Le conseil de laboratoire est composé comme suit :

• Membre de Droit :

M. Vincent BRETAGNOLLE, Directeur

• Membres élus :

M. Xavier BONNET

M. Olivier CHASTEL

M. Yves CHEREL

M. Nicolas GROSS

Mme Hélène GADENNE

Mme Isabelle BADENHAUSSER

Mme Delphine BONNET

M. Xavier DUCHEMIN

Mme Sylvie HOUTE

Mme Charline PARENTEAU

• Membres nommés :

M. Charles-André BOST

M. Bertrand GAUFFRE

M. Christophe COIFFET
M. David PINAUD

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 14 avril 2011

Pour le Président et par délégation,

Patrice SOULLIE
Délégué Régional

Décision

Modifiant la composition d'un conseil de service

Dec11192dr08

portant modification de la liste des membres du conseil de service de la délégation Centre Poitou-Charentes (MOY800).

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et notamment son article 3 ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision n° DEC090007DAJ du 15 janvier 2009 nommant M. Patrice SOULLIE délégué régional pour la circonscription Centre Poitou-Charentes à compter du 1^{er} février 2009 notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision n° DEC07A001DSI du 23 novembre 2007 portant création et renouvellement des unités de service et de recherche et des unités propres de recherche;

Vu la décision n° DEC060087DR08 du 23 août 2006 portant création d'un conseil de service au sein de la délégation Centre Poitou-Charentes (MOY800)

Vu la décision n° DEC090132DR08 du 03 septembre 2009 portant composition du conseil de service au sein de la délégation Centre Poitou-Charentes (MOY800)

Décide

Article 1

La décision n° DEC090132DR08 du 03 septembre 2009 susvisée est modifiée ainsi qu'il suit :

A l'article 1^{er}, les termes « Mme Pascale LETOURNEUX » sont remplacés par les termes « Mme Valérie SABOURAUD ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 mai 2011

Pour le Président et par délégation,

Patrice SOULLIE
Délégué Régional

Décision

Modifiant la composition de la Commission Régionale d'Action Sociale de la délégation Centre Poitou-Charentes

Dec111193dr08

**Portant modification de la commission régionale d'action sociale (CORAS) de la
délégation Centre Poitou-Charentes.**

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et notamment son article 3 ;

Vu la décision n°930001SPER du 04 janvier 1993 modifiée instituant une CNAS et des CORAS ;

Vu la décision n° 04115DAJ du 08 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° DEC090007DAJ du 15 janvier 2009 nommant M. Patrice SOULLIE délégué régional pour la circonscription Centre Poitou-Charentes à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision n° DEC100022DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, Délégué régional pour la circonscription Centre Poitou-Charentes ;

Vu la décision n° DEC090101dr08 du 11 mai 2009 portant composition de la CORAS de la délégation Centre Poitou-Charentes ;

Décide

Article 1

L'article 1 de la décision n° DEC090101dr08 du 11 mai 2009 susvisée est modifiée ainsi qu'il suit :

Au titre des organisations syndicales :

- M. Yvan STROPPA, SGEN-CFDT, Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO – UMR6221)

En remplacement de M. Jean-Marie PERRIARD, admis à la retraite.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 mai 2011

Pour le Président et par délégation,

Patrice SOULLIE
Délégué Régional

Délégation
régionale

13
